

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 31
Annonce No 16-129744

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Pins-Justaret.
Correspondant : M. le Maire, place du Château 31860 Pins-Justaret, tél. : 05-62-11-71-08, télécopieur : 05-62-11-71-01, courriel : achat@mairie-pinsjustaret.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-publics.agglo-muretain.fr>.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : Marché d'études et d'assistance pour la révision des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour les communes de Pins-Justaret et de Labarthe-Sur-Lèze.

Mots descripteurs : Etude, Prestations de services.

Caractéristiques principales :

La mission se compose:

- d'une part, d'une mission d'études découpée en quatre parties techniques (Partie 1: Définition du PADD, Partie 2: Projet de PLU pour arrêt, Partie 3: Consultation pour avis et préparation des enquêtes publiques, Partie 4: Mise au point définitive des PLU en vue de leur approbation jusqu'à leur rendu exécutoire) et conformément au Décret n°2012-995 du 23 août 2012, la révision des 2 PLU sera soumise à évaluation environnementale,
- d'autre part, d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la concertation (qui se déroulera sur les deux premières parties techniques)

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 18 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1.e.r février 2017.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : les opérateurs économiques ne disposant pas des capacités nécessaires pour l'exécution des prestations faisant l'objet du marché, pourront se les adjoindre en constituant un groupement d'opérateurs économiques solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

une déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier :

- qu'il n'entre pas dans un des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 Juillet 2015;
- qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière - références requises :

- une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices;
- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Une liste des principaux services fournis dans le domaine d'activité faisant l'objet du marché avec la date et le destinataire (public ou privé);

- des certificats de qualifications professionnelles;
- l'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, notamment des responsables de prestations de services de même nature que celle du marché;
- une description du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Etendue et qualité des moyens humains et matériels dédiés à l'exécution du marché : 20 %;
- Pertinence et qualité de la méthodologie qui sera suivie pour réaliser les prestations d'études et d'assistance

: 50 %;
- Prix : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 18 octobre 2016, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2016 0002.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- Dépôt contre récépissé à la Mairie de Pins-Justaret,
- envoi par courrier (à l'adresse ci-dessous),
- transmission par voie électronique à l'adresse suivante: <https://marches-publics.agglo-muretain.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Commune de Pins-Justaret.

Correspondant : service Marchés Publics, place du château, 31860 Pins Justaret, , tél. : 05-62-11-71-08, , télécopieur : 05-62-11-71-01, , courriel : achat@mairie-pinsjustaret.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV
B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07, tél. : 05-62-73-57-57, courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr,
télécopieur : 05-62-73-57-40.